

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 113 (1987)
Heft: 23

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

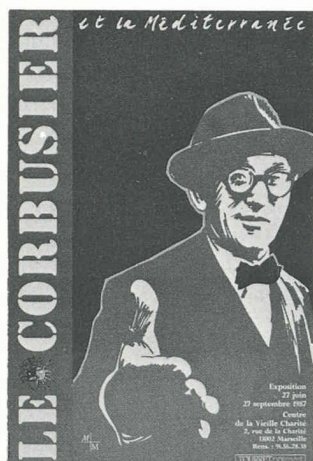
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Actualité

«Le Corbusier et la Méditerranée» à Marseille



Les manifestations en l'honneur du centenaire de la naissance de Le Corbusier ont donné lieu, aux quatre coins du monde, à des expositions consacrées à l'œuvre de celui qui est - enfin - reconnu comme l'un des plus grands créateurs du XX^e siècle.

Nos amis français - qui, pourtant, ne se sont pas privés de lui mettre les bâtons dans les roues, particulièrement au sein de la profession - ont apporté une contribution importante à l'hommage rendu. Et l'exposition «Le Corbusier et la Méditerranée» organisée dans le cadre de l'«Eté marseillais», du 27 juin au 30 septembre, à la Vieille Charité de la métropole phocéenne, est sans doute l'un des points culminants de ces manifestations commémoratives.

A plus d'un titre, Le Corbusier et Marseille ont leurs noms liés, car personne ne contestera l'importance majeure de l'Unité d'habitation du boulevard Michelet dans l'œuvre de l'architecte, mais aussi dans l'histoire de l'architecture en général et dans celle de la grande cité rhodanienne en particulier. Et le fait de choisir la Vieille Charité n'est pas tout à fait innocent; ce remarquable bâtiment dû à Pierre Puget, érigé aux XVI^e et XVII^e siècles, est sans

conteste une pièce capitale du patrimoine culturel marseillais. Vaste ensemble de bâtiments organisés autour d'une cour rectangulaire, à l'instar d'un cloître, il se caractérise par la superbe chapelle à coupole elliptique qui occupe le centre de ladite cour; après des fortunes diverses, l'ensemble fut occupé par l'armée pendant la dernière guerre, puis servit de logement dans l'immédiat après-guerre, avant d'être abandonné à cause de sa vétusté, et réoccupé par des squatters. Le Corbusier avait essayé d'attirer l'attention des autorités sur l'état avancé de délabrement de la Vieille Charité et avait tenté - sans succès - d'obtenir le mandat de rénovation de cet ensemble. Enfin, en 1966, la décision fut prise de le restaurer, et dès le début des années quatre-vingt, il servit de cadre à diverses expositions. C'est là que s'est tenue, au 2^e étage, l'exposition «Le Corbusier et la Méditerranée». On y trouve, dans la première salle, une grande carte de la Méditerranée et la position des projets et réalisations de Le Corbusier, tout autour du bassin. On peut aussi y visiter, reconstitué très fidèlement, le fameux cabanon de Roquebrune-Cap-Martin, où le maître aimait à se retirer. Une partie importante de cette exposition est consacrée aux années de formation à La Chaux-de-Fonds, avec de beaux témoignages du talent de Charles L'Eplattenier, et des travaux du jeune Jeanneret, dont la fameuse montre gravée pour son père. Le voyage d'Italie donne matière à présentation de nombreux dessins, croquis et aquarelles d'une grande beauté. Le voyage d'Orient débute par une photographie grandeur nature de Corbu en odalisque et de Klipstein en Turc! L'itinéraire fait l'objet d'un panneau très clair et, là aussi, de nombreux dessins et témoignages attestant du sens prestigieux d'observation et de synthèse de ce voyageur pas comme les autres. Ce qui frappe dans cette exposition, c'est le grand nombre de maquettes présentant les œuvres de Corbu: la villa Jeanneret, la villa Schwob, la villa Savoye, celle de Garches, la toiture terrasse de l'Unité de Marseille, la chapelle de Ronchamp, la villa Baizeau et bien d'autres encore sont



Du Locle à Marseille - de la maison Favre-Jacot à la maturité.

là, et fort bien présentées; mais aussi, la fameuse chartreuse d'Emma, présentée sous la forme de deux splendides maquettes en noyer: l'une de l'ensemble, l'autre de détail au 1:100. Quand on sait l'importance majeure de cette chartreuse sur le concept d'habitation développé par Le Corbusier, on ne peut qu'être passionné par ces documents remarquables.

D'autres icônes corbusiennes, rarement présentées, figurent ici, tels le moscophore, sculpture grecque archaïque, avec une polychromie de L.C., ou l'appareil de photo Cupido dont se servit Corbu.

Bien entendu, de nombreux carrousels de diapositives complètent les panneaux fixes, les maquettes et les vitrines.

Un catalogue remarquable - un modèle du genre, n'était une mise en pages maniérée et prétentieuse, fort éloignée, nous semble-t-il, de ce que faisait Le Corbusier de ses ouvrages - fixe sur le papier la quasi-totalité de cette exposition, avec des textes de Gresleri, S. von Moos, J. Sbrigli, Tim Benton, Bruno Reichlin, et bien d'autres. C'est bien là, jusqu'à ce jour, la plus intéressante rétrospective qu'il nous ait été donné de voir.

*Autour de l'exposition
«Le Corbusier»*

Dans la Vieille Charité se tiennent simultanément d'autres expositions. Actuellement (soit à fin septembre), on peut y voir

une fabuleuse exposition d'art égyptien intitulée «L'Or de Tanis» et consacrée aux trouvailles faites en 1939 par l'équipe du Français Pierre Montet, qui découvrit les caveaux de plusieurs rois des XXI^e et XXII^e dynasties de pharaons, qui ont nom Psousennès I, Aménémopé, ou Chechang II. C'était là une découverte comparable à celle du tombeau de Toutankhamon, et qui offrait à l'égyptologie des données inédites pour reconstituer et raconter l'histoire, la religion et la culture de la vallée du Nil. Le clou de l'exposition - qui se tient jusqu'au 30 novembre prochain - est sans conteste le merveilleux masque d'or, incrusté de pâtes noires et blanches, du pharaon Psousennès, exécuté vers 990 av. J.-C.

Enfin, dans une autre salle du même ensemble, se tient une ex-



La Vieille Charité, à Marseille, qui a abrité l'exposition «Le Corbusier et la Méditerranée».

position du photographe australien Henry Lewis intitulée « Luna proxima ». En choisissant la lune comme matière d'une expérience plastique, Lewis joue et entretient toutes les ambiguïtés en poussant à l'extrême cette tension entre réel et représentation de cet astre, lieu de convergence et d'expression du rêve.

Louis Soutter au Musée Cantini
Mais nous avons profité de notre brève escapade à Marseille pour aller au Musée Cantini voir la très belle exposition consacrée à notre compatriote, le peintre Louis

Soutter, né à Morges en 1871, et décédé à l'asile de vieillards de Ballaigues en 1942. Inutile, sans doute, de retracer ici l'œuvre de cet artiste à la destinée complexe et tragique, qui entreprit des études à l'École industrielle de Lausanne, puis qui commença d'étudier l'architecture à Genève, avant de devenir l'élève du célèbre violoniste Eugène Isaye au Conservatoire royal de Bruxelles (par la suite, Soutter fut violoniste à l'Orchestre du théâtre de Genève et à l'Orchestre symphonique lausannois, au pupitre qu'occupe actuellement notre confrère

Georges Jaunin, architecte SIA, à Lausanne). Soutter se lia d'amitié avec René Auberjonois et Marcel Poncet, mais aussi avec Jean Gioino. Ce que l'on sait moins, c'est qu'il était le cousin de Le Corbusier - qui fit beaucoup pour faire reconnaître son talent aux Etats-Unis notamment, où il lui organisa, en 1936, une exposition particulière au Wadsworth Atheneum de Hartford, et à la Weyhe Gallery, à New York, en 1939. De son côté, Soutter poussa Le Corbusier à développer ses idées relatives à l'Unité d'habitation, ainsi qu'en témoigne, entre autres, une carte postale du 14 mai 1936 adressée à Corbu : « La Ville Radieuse crée l'architecte de 1937 à 2000. La peur saisit le piètre bâtisseur de funestes cubes sans âmes, d'où rien ne peut être créé sauf le néant. Un logis ne doit-il pas être un germe de beauté d'utilité future et non une carrière pour cadavres [...] ». Peu après, le 28 mai de la même année, il lui écrit encore : « Je pense au Lac, de 14 m carrés au plus, vide, et qui pourrait commencer ma carrière de peintre : je n'en puis plus de cette place. Seul. Ville Radieuse ou es-tu ? »

Corbu, de son côté, écrivit un texte intitulé « L'Inconnu de la soixantaine », où il rappelle quels furent les ancêtres de Louis Soutter : « Du côté du père, l'ancêtre - celui qui fonda la Californie - sang germain de Bâle-Campagne. » Il rappelle ainsi la mémoire du général Johann Heinrich Soutter, le héros du roman *L'Or*, écrit par Blaise Cendrars, autre illustissime Chaux-de-Fonnier, qui aurait aussi eu cent ans cette année. Il écrit encore : « Du côté de la mère, des origines Sud-France par la sauvage proscription des Albigeois, autrefois. » A l'exposition de la Vieille Charité

figure en bonne place un portrait d'époque de cet ancêtre commun, M. Lecorbesier, qui très indirectement donna son nom de gloire à Charles-Edouard Jeanneret.

Ainsi, à plus d'un titre, Marseille rend hommage à ces Suisses qui ont marqué l'histoire et la culture, ranimant de la sorte l'importance de cet axe rhodanien auquel nous avons le privilège d'appartenir.

François Neyroud

UIA

100^e anniversaire de Le Corbusier : réunion du comité suisse à La Chaux-de-Fonds

Pour le président Jean Duret et son comité, l'occasion était trop belle pour ne pas la saisir : se réunir dans la métropole horlogère, à la date exacte de la naissance de Le Corbusier !

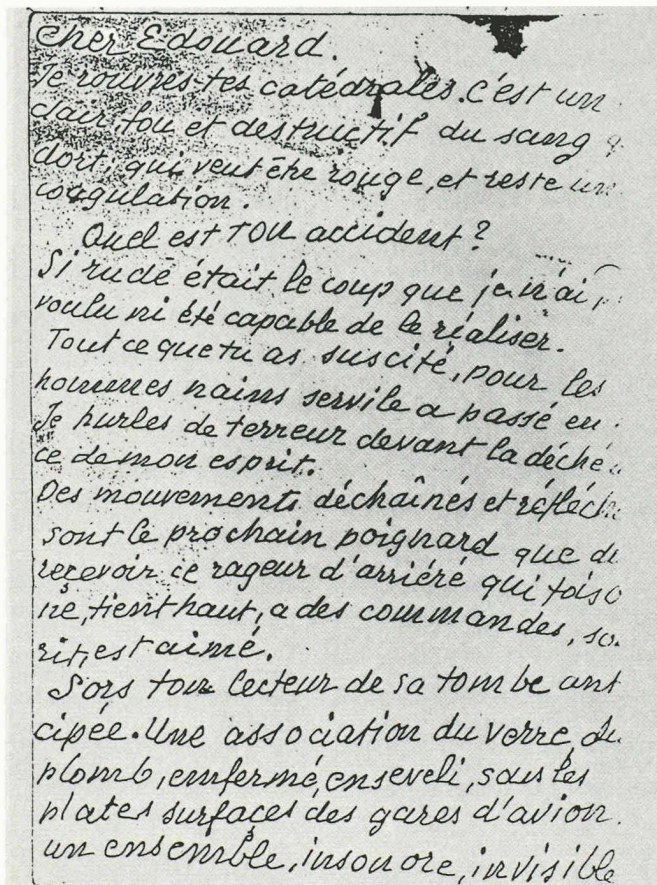
Pour ce 6 octobre 1987, notre confrère Charles Feigel avait organisé la journée de main de maître : la partie administrative s'est déroulée dans les locaux du Club 44 qui, faut-il le rappeler, sont l'œuvre de Gio Ponti ; c'est là aussi que l'apéritif, offert par la section romande de la FSAI, fut servi, ainsi que le repas.

Au début de l'après-midi, M. Alain Bringolf, conseiller communal et directeur des Travaux publics de la ville, assisté de M^{lle} Sylvie Moser, urbaniste communal, accueillit le comité et présenta une conférence avec de nombreuses diapositives sur l'évolution et les problèmes urbanistiques qui se posent à La Chaux-de-Fonds.

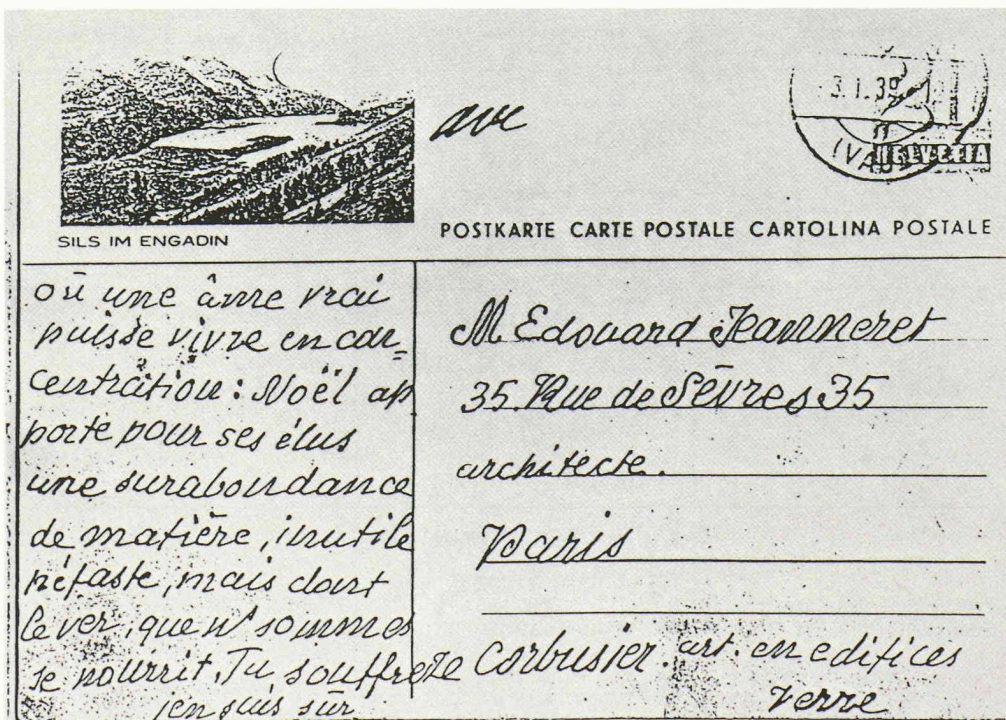
Puis la délégation visita le remarquable crématoire construit, en 1908, par Robert Belli et Henri Robert, une œuvre d'art collective, qu'on peut considérer comme un objet de première importance, de par son ingéniosité technique, son parti architectural, sa décoration - due à Charles L'Eplattenier - et son symbolisme ; le Café de Paris, récemment rénové, et les premières œuvres de Charles-Edouard Jeanneret furent l'objet d'une visite rapide ; seule la villa Schwob, dont on inaugurerait la rénovation le même jour, ne put accueillir le comité de l'UIA.

Pour terminer, les autorités chaux-de-fonnières présentèrent les projets primés à l'occasion du concours d'idées pour la construction de la place Sans-Nom, remporté par l'architecte lausannois Jacques Richter, assisté de ses étudiants de l'École Atheneum. M. Alain Bringolf s'exprima avec fougue et conviction à propos de ce projet, très remarquable de fraîcheur et de sensibilité ; nous y reviendrons prochainement dans nos colonnes.

Avant de conclure, nous ne dévoilerons rien des délibérations du comité suisse de l'UIA en disant que la prochaine séance aura lieu au cours du premier semestre 1988 à Lausanne, et que ce se-



Carte postale envoyée à Le Corbusier par Louis Soutter en 1939.





Encadré par MM. A. Bringolf, directeur des Travaux publics, Charles Feigel, à gauche, et notre rédacteur, à droite, le comité suisse de l'UIA examine la maquette du projet de Jacques Richter pour le concours d'idées de la place Sans-Nom.

(Photo Henry Photo Presse, La Chaux-de-Fonds.)

ra l'occasion de célébrer le 40^e anniversaire de l'union, fondée dans la capitale vaudoise par Jean Tschumi; une commission ad hoc a été désignée pour que cette réunion et cette célébration bril-

lent d'un éclat tout particulier. Pour terminer, nous remercions ici les autorités de La Chaux-de-Fonds et notre ami Feigel pour la qualité de l'accueil qui nous a été réservé.

Industrie et technique

La pollution de l'air demeure élevée

La pollution de l'air par l'anhydride sulfureux et le dioxyde d'azote continue d'être élevée dans le centre des villes et les agglomérations où vit plus de 60% de la population. Elle dépasse partiellement les valeurs limites d'immission fixées pour sauvegarder la santé de l'homme. Les charges polluantes nuisibles dues à l'ozone - un dérivé des oxydes d'azote et des hydrocarbures - se manifestent en revanche essentiellement dans les régions rurales.

C'est ce qui ressort du rapport publié par l'Office fédéral de la protection de l'environnement (OFPE), qui résume toutes les mesures des substances nocives du Réseau national d'observation des polluants atmosphériques¹ (NABEL) pour 1986. Le réseau NABEL, exploité sur mandat de l'OFPE par le Laboratoire fédéral d'essai des matériaux (LFEM/EMPA), comprend actuellement huit stations. Outre la charge actuelle, c'est essentielle-

ment l'évolution de la pollution atmosphérique dans le centre des villes, dans les agglomérations et dans les régions rurales de la Suisse orientale, de la Suisse romande ainsi que du Valais qui est enregistrée. Le réseau NABEL ne mesure pas la pollution de situations extrêmes, telles que les goulets d'étranglement dans les villes ou sur les principaux axes de circulation, mais celle d'endroits qui ne sont pas exposés à

¹ En allemand: Nationales Beobachtungsnetz für Luftfremdstoffe.

une pollution excessive, où la situation peut donc être qualifiée de moyenne.

Les résultats de mesure du réseau NABEL montrent que les valeurs limites à long terme (moyenne annuelle) sont atteintes, voire en partie considérablement dépassées pour l'anhydride sulfureux et le dioxyde d'azote dans le centre des villes et dans les agglomérations. Si l'on prend les valeurs limites à court terme pour évaluer la charge d'immissions, on constate que la situation est identique. Les moyennes journalières maximales tolérables, qui ne peuvent être dépassées qu'une seule fois par année, le sont pourtant 20 à 50 jours par an dans les villes et les agglomérations. Dans ces endroits, les moyennes journalières les plus élevées qui ont été mesurées représentent le double des valeurs limites d'immission fixées par l'ordonnance sur la protection de l'air. Ces charges polluantes élevées dues à l'anhydride sulfureux et au dioxyde d'azote interviennent essentiellement en périodes hivernales et lorsque les inversions de température sont peu importantes. Dans de telles situations, le transport des polluants atmosphériques est faible et les immissions excessives sont indéniablement de nature indigène. Pour l'ozone, qui se forme sous l'effet des rayons solaires à partir d'oxydes d'azote et d'hydrocarbures, les charges annuelles moyennes sont plus élevées dans les agglomérations et les régions rurales que dans le centre des villes, contrairement aux substances polluantes primaires. De fortes concentrations d'ozone interviennent essentiellement en périodes de beau temps, entre le printemps et l'automne. Pour évaluer ces concentrations, il faut utiliser les valeurs limites à court terme, par exemple la

moyenne horaire maximale. Dans le centre des villes, cette valeur limite d'immission est dépassée 150 heures par année, 300 à 600 heures dans les agglomérations et plus de 800 à 1000 heures dans les régions rurales du Plateau et du Valais. Les fortes concentrations d'ozone sont, pour la protection de l'air, un problème de grande envergure. Pour réduire ces concentrations, le seul moyen consiste à diminuer considérablement les émissions des substances dites « précurseurs », c'est-à-dire les oxydes d'azote et les hydrocarbures. Les émissions d'oxyde d'azote sont dues d'abord au trafic routier. Quant aux émissions d'hydrocarbures, elles proviennent essentiellement des entreprises industrielles et artisanales.

Treillis d'armature (acier IV) conformes à la norme SIA 162

Nous publions ici le relevé des produits actuellement consignés dans le registre des treillis d'armature (acier IV) répondant aux exigences de la norme SIA 162. Selon les dispositions contractuelles, les produits mentionnés sont astreints à deux types de contrôle:

- des contrôles internes permanents dans les usines productrices, ayant pour but d'assurer une qualité conforme à la norme;
- des contrôles périodiques, effectués par le Laboratoire de métallurgie mécanique de l'EPFL sur des échantillons prélevés par sondage, destinés à vérifier la validité des contrôles permanents en usine.

L'état du registre des treillis d'armature est vérifié tous les quatre mois, de sorte qu'il n'est valable que pour une durée limitée.

Etat du registre au 7 octobre 1987 (valable jusqu'à fin janvier 1988).

Producteur	Treillis inscrits au registre	Date de l'inscription	Observation
Pantex Stahl AG Büron	K 84-126-131-188-196-283-335	1977	
	M 207-289-384-492-550-679 B 154-207-289-384-492 BK 154-207-289-384-492 S 158-257-378 W 289	Janvier 1984	
Panfer SA, Lucens	Treillis spéciaux	1977	
Von Roll AG Gerlafingen	K 84-126-131-188-196-283-335	1977	
	M 207-289-384-492-550-679 B 154-207-289-384-492 BK 154-207-289-384-492 S 158-257-378 W 289	Janvier 1984	
	Treillis spéciaux	1977	
Ruwa Drahtschweisswerk AG Sumiswald	K 84-126-131-188-196-283-335	1977	
	M 207-289-384-492-550-679 B 154-207-289-384-492 BK 154-207-289-384-492 S 158-257-378 W 289	Janvier 1984	
	Treillis spéciaux	1977	

